

la doloire des tonneliers. M. de Boissieu en reproduit différentes espèces, et le résultat de ses recherches à ce sujet, c'est que la formule *sub ascia dedicavit* indique un tombeau neuf et destiné, dès le premier coup de marteau du tailleur de pierre, à celui dont il devait perpétuer la mémoire.

Cette explication nous paraît, pour le moins, aussi satisfaisante que tout ce que nous avons pu lire sur cette profonde énigme.

Le chapitre des *Inscriptions relatives à nos origines* est curieux et important : il confirme une de ces découvertes qui auraient mis en émoi tous les érudits du XVI<sup>e</sup> siècle. Jugez donc : le véritable nom d'un peuple défiguré dans les éditions des auteurs anciens et restitué maintenant sur la foi du bronze et de la pierre ! Dans le territoire du Forez et du Lyonnais, il y avait un peuple qu'on a jusqu'à ce jour appelé *Segusiani*, et qui s'appelaient en réalité *Segusiavi*. C'est ce qui résulte d'une plaque de bronze trouvée en 1846, et que M. l'abbé Roux, vicaire à Feurs, archéologue plein de savoir et de goût, signalait la même année ; M. de Boissieu l'a reproduite de la grandeur de l'original, et comme on y lit AVITAT. SEGUSIAVOR, tous les doutes sont levés sur le nom du peuple, qui avait probablement Feurs pour capitale. Une inscription trouvée dans les démolitions du Pont-de-Pierre porte SEGUSIAVO ; une autre inscription, qui est engagée dans le mur extérieur d'une maison située sur le chemin du pont d'Alaï, présente la fin du même nom.... GUSIAVIS ; une autre pierre enfin, qui a été découverte à Bagnières-de-Luchon, nous offre le mot SEGUSIAV. A toutes ces autorités vient se joindre celle de manuscrits de César, de Pline et de Strabon, consultés à la Bibliothèque Royale par M. Auguste Bernard, et qui tous, à leur manière, confirment la leçon donnée par les inscriptions.

Après avoir étudié les monuments qui se rapportent aux Ségu-siaves, M. de Boissieu passe au monument de Plancus, élevé à Gaète, et dont il reproduit la vue extérieure, d'après un dessin exécuté sur les lieux mêmes et pour l'auteur des *Inscriptions antiques*. M. de Boissieu établit sur des preuves qui nous semblent irréfragables, que Lyon (*Lugdunum* ou *Lugdunum*) fut fondé l'an de Rome 710, quarante-trois ans et demi avant notre ère, par